



## Bridge : le Comité de Paris répond favorablement à la demande de DNF

Rubrique : actualités - Date : jeudi 12 septembre 2002

---

Roger Alexis, Vice-président de DNF-Ile-de-France, a réclamé officiellement l'application de la loi EVIN dans les clubs de Bridge de la région parisienne. La première réponse favorable nous parvient aujourd'hui, elle émane du

### **Comité de Paris de la Fédération Française de Bridge**

73, avenue Charles de Gaulle Neuilly sur Seine Téléphone : 01 42 67 68 15

site Internet : <http://www.comitedeparis.com/>

admirez le superbe dessin en page d'accueil

Que les bridgeurs non-fumeurs se mobilisent pour signaler leur satisfaction et prouver que la fréquentation de ce comité va augmenter, contrairement à ce que craint son Secrétaire Général